

Fiche de poste : Menuisier – Storiste

Intitulé du poste : Menuisier – Storiste

Domaine : Bâtiment / Second oeuvre

Statut : Ouvrier qualifié – Niveau selon expérience (CAP à BP)

Position hiérarchique : Rattaché(e) au chef d'atelier, au conducteur de travaux ou au responsable d'équipe.

Missions principales :

Le menuisier-storiste installe, entretient et répare des ouvrages de menuiserie ainsi que des systèmes de fermeture et de protection solaire (stores, volets roulants, pergolas, etc.). Il intervient sur des chantiers neufs ou en rénovation, chez des particuliers ou des professionnels.

Activités et tâches principales :

1. Installation et pose

- Poser sur site des menuiseries (portes, fenêtres, volets, baies vitrées) en neuf ou rénovation.
- Installer des stores intérieurs et extérieurs, pergolas, brise-soleil, moustiquaires.
- Mettre en place les motorisations et automatisations (commande radio, capteurs).
- Vérifier l'étanchéité, l'isolation et le bon fonctionnement des installations.

2. Maintenance et dépannage

- Diagnostiquer les pannes ou dysfonctionnements.
- Réparer ou remplacer les pièces défectueuses (sangles, moteurs, lames, câbles).
- Assurer le suivi des interventions et la satisfaction client.

Compétences requises :

1. Techniques

- Lecture de plans et maîtrise des outils de mesure et de traçage.
- Connaissance des matériaux (bois, alu, PVC, tissus techniques).
- Notions d'électricité pour la pose d'automatismes.
- Identifier les dimensions, cotes, niveaux et aplombs.
- Comportementales (savoir-être)
- Rigueur, précision et sens du détail.
- Autonomie et esprit d'équipe.
- Bon relationnel client et sens du service.
- Respect des consignes de sécurité.

2. Formation et expérience

- Formation initiale :
 - CAP Menuisier, CAP Storiste, CAP menuiserie aluminium-verre, ou équivalent souhaité.
 - Bac pro Technicien menuisier-agenceur ou BP Menuisier.
- Expérience :
 - Débutant accepté selon encadrement, mais expérience dans la pose de menuiseries ou de stores souhaitée.

Conditions de travail

- Déplacements fréquents sur chantiers.
- Travail en extérieur possible (conditions climatiques variables).
- Port d'équipements de protection individuelle obligatoire.
- Horaires réguliers [8h/16h00 du lundi au jeudi – 8h/15h00 le vendredi] avec possibilité d'heures supplémentaires selon chantiers.

Évolution professionnelle possible

Rémunération indicative :

Selon expérience et qualification : Environ 1900€ Net pour débuter et négociable selon expérience.

Envie CV sur : marine.agrapart@storaix.com